



http://cda54.athle.com

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ATHLÉTISME
MEURTHE-ET-MOSELLE**

Maison des Sports - 13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

**Championnats de Meurthe et Moselle en salle
Individuels C/J/E/S/Ma**

Dimanche 11 décembre 2016 à METZ (L'Anneau)

Horaires

Ouverture de la chambre d'appel - Formation du jury					
	Courses	Hauteur	Longueur	T. Saut	Perche
12H00	3000m et 5000m marche TC H&F		C H		CH
12H30	60m haies CF séries				
12H35	60m haies JS F séries	CJS F		CJS F	CJS F
12H40	60m haies C H séries				
12H50	60m haies JS H séries				CF
13H00					
13H10	60m CJS F séries				
13H30	60m CJS H séries		JS H		
14H15	60m haies JS H finale				JH
14H25	60m haies CH finale				
14H35	60m haies JS F finale				
14H45	60m haies CF finale				
15H00	60m CJS F finale	CJS H	C F	CJS H	CJS H
15H10	60m CJS H finale				SH
15H20	800m CJS F finale				
15H30	800m CJS H finale				
15H45	200m CJS F finales				
16H10	200m CJS H finales		JS F		JSF
16H40	400m CJS F finales				
16H50	400m CJS H finales				
17H05	1500m CJS F				
17H15	1500m CJS H				
17H25	Relais 4x200m				
17H35	FIN DE REUNION				

Le programme horaire pourra être modifié en fonction du nombre d'athlètes présents.

Les concours de longueur et de poids s'enchaînent, donc attention à suivre les concours pour l'horaire de départ.

En fonction du nombre de concurrents, les concours de poids pourront être dédoublés.

Règlement des Championnats de Meurthe et Moselle indoor

• **La participation** des athlètes hors Comités 54 est limitée aux athlètes de la Ligue Lorraine et des ligues voisines. Seuls les athlètes hors ligues de Lorraine devront s'acquitter d'un droit de participation de 8,00 € payable lors de l'inscription obligatoire en chambre d'appel.

• **Catégories** :

- Cadets - Juniors - (Espoirs/Seniors/Vétérans = 1 seule catégorie) : Catégories au **1^{er} novembre 2016**.
- Les minimes ne sont pas autorisés à participer

• **60m** :

- Cadets/Juniors/Seniors/Vétérans (1 seule catégorie) = séries hétérogènes - Finale A et B de niveau.

• **60m Haies** : séries et finales par catégories.

• **Courses de 200m et plus** :

- Séries homogènes de niveau selon les temps d'engagement.
- Classement aux temps.
- Marche : Epreuve de 5000m et 3000m en simultanée H et FTC

• **Montées de barres** :

- Hauteur Femmes : 1,10m puis de 5 en 5 cm jusqu'à 1,55m
puis de 3 en 3 cm jusqu'à 1,70m
puis de 2 en 2 cm.
- Hauteur Hommes :
 - Cadets : 1,20m puis de 5 en 5 cm jusqu'à 1,75m
puis de 3 en 3 cm jusqu'à 1,90m
puis de 2 en 2 cm.
 - Juniors/Seniors : 1,50m puis de 5 en 5 cm jusqu'à 1,75m
puis de 3 en 3 cm jusqu'à 1,90m
puis de 2 en 2 cm.
- Perche Femmes : 1,60m puis 1,80m - 2m - 2,20m - 2,40m puis de 10 en 10cm.
- Perche C/J/S Hommes : 2,40m puis de 20 en 20cm jusqu'à 4,00m puis de 10 en 10cm.

Pas de barrage en cas d'aequo aux concours de hauteur et de perche

• **Nombre d'essais au Poids - Longueur - Triple saut** :

4 essais pour toutes les catégories et pour l'ensemble du concours

• **Engagements** : en ligne sur le site du CDA54 gratuit. Clôture automatique **le 9 décembre 2016 à 23h59**. En cas d'inscription sur place, **paiement d'une pénalité de 8 € payable à l'inscription par athlète**

• **Chambre d'appel** : Confirmation à la chambre d'appel **entre 1h et 30' minutes** avant l'épreuve.

• **Officiels** : Chaque club participant doit impérativement fournir au minimum **1 officiel pour 5 athlètes** : noms, n° licence et qualification des officiels présents sont à envoyer **avant le 11 décembre 2016** à Francis Desloges (francis.desloges@orange.fr). **Tout club ne respectant ce quota ne sera pas autorisé à participer.**